

Stationnement gênant : des enfants ont verbalisé pour de faux

Initiée par la police municipale et la brigade de gendarmerie d'Hallennes, une opération prévention stationnement s'est déroulée le 27 février dans les rues de la commune. L'action avait la particularité d'être menée par les élu(e)s du Conseil Municipal des Jeunes et quelques enfants des Mercredifférents. « *L'opération vise à promouvoir l'accessibilité de la ville en informant et en sensibilisant les automobilistes sur les difficultés qu'ils créent lorsqu'ils stationnent n'importe où* », expliquait le gendarme Sébastien Dezecache avant le début de l'opération. « *Pour les jeunes élus, cette action a un intérêt pédagogique et civique puisque le but est aussi de leur expliquer en quoi le contrevenant est dangereux* », notait également Frédéric Vansteene, brigadier-chef principal. Avec les gendarmes Matthieu Delcroix, Sébastien Bertrand et Vincent Guidez, ils ont donc encadré les enfants pour une promenade très instructive, en compagnie de la référente du CMJ, Pauline Notte, et de l'adjointe chargée de la jeunesse, Ghislaine Péré. Muni de fausses amendes, mais aussi équipé d'une poussette et d'un fauteuil roulant prêté par MVD Médical d'Hallennes, le groupe a pu se rendre compte des comportements de nombreux automobilistes. Entre stationnement gênant sur le trottoir, arrêt sur un passage piétons ou sur une place réservée, 27 fausses amendes à 135 € ont été posées sur les pare-brises en l'espace d'une heure trente. « *Nous espérons que cette opération, menée par des enfants, marque d'autant plus les esprits.* » Pour conclure l'après-midi, le maire, André Pau, a remis un diplôme à chaque participant en présence du commandant de la brigade de gendarmerie, le lieutenant Wayolle, de l'adjoint au maire chargé de la sécurité, Jean-Marc Lecompte, et des familles.



